

Conditions générales de vente JMACSEPT

Article 1 : Objet et Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société JMACSEPT fournit les services d'accompagnement d'Amélioration Continue tels que décrits dans l'offre commerciale jointe. Elles s'appliquent à toutes les prestations de services conclues entre JMACSEPT et ses clients. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 2 : Commande

Les commandes sont définitives dès leur acceptation par la société JMACSEPT. L'acceptation de l'offre commerciale se concrétise par la signature de l'accord et le paiement de l'acompte de 30% dans le cas de contractualisation en dehors de les offres présentes sur le site achetées en ligne (Ex : Platine, Découverte, Abonnement, ...) .

Pour les offres achetées en ligne, la commande est effective après la validation du paiement sur le site.

Article 3 : Prix

Les prix des prestations sont ceux indiqués dans l'offre commerciale ou le site web. Ils sont exprimés en euros hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). Toutefois, le tarif appliqué à une commande sera celui annoncé au moment de la commande et les modalités de paiements celles précisées lors de la commande.

Le prix est valable pour l'offre initiale et s'il doit y avoir des ajouts/avenants, les tarifs seront renégociés à ce moment là.

Aucune prestation supplémentaire ne pourra être facturée au client sans son accord préalable.

Ne sont pas compris dans le prix tel que fixé, le coût de toute prestation supplémentaire ou imprévue demandée par le Client.

Article 4 : Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la date de la commande ou de la souscription à une offre en ligne. Le règlement peut être effectué par carte bancaire ou via les plateformes PayPal, Stripe ou GoCardLess. Le paiement sécurisé en ligne est assuré par les prestataires précités, lesquels demeurent seuls responsables de la sécurité des systèmes de paiement utilisés.

Le paiement peut également être réalisé par virement bancaire sur le compte de la société JMACSEPT dans le cadre d'offres non souscrites en ligne.

Dans le cas des offres d'abonnement, le paiement est effectué de manière mensuelle et récurrente, selon les modalités précisées à l'article 18 des présentes CGV.

Tout retard ou défaut de paiement pourra entraîner la suspension immédiate des prestations, sans préjudice de toute autre action que la société JMACSEPT serait en droit d'engager.

Les frais éventuels liés à l'utilisation des plateformes de paiement sont à la charge du Client.

Le paiement peut aussi se faire avec un virement bancaire directement sur le compte de la société JMACSEPT dont voici les coordonnées dans le cadre d'une offre non prise en ligne

CR CENTRE FRANCE AIGUEPERSE

Coordonnées de l'agence : Tél. 0473636192 ; Fax. 0473632697

Titulaire : S.A.R.L. JM ACSEPT

Adresse : 6 RUE SAINT QUINTIEN 63260 AIGUEPERSE

Domiciliation : AIGUEPERSE

Code Banque : 16806 Code Guichet : 00200 Numéro de compte : 66125509984 Clé RIB : 63

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1680 6002 0066 1255 0998 463

Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT : AGRIFRPP868

Article 5 : Délais de Livraison , délai d'Exécution et refus de commande

Les délais d'exécution des prestations sont mentionnés dans l'offre commerciale. En cas de retard ou de modification des délais, le client sera informé dans les meilleurs délais. JMACSEPT ne pourra être tenue responsable des retards dus à des circonstances indépendantes de sa volonté.

Les tarifs des prestations de services sont définis dans les offres commerciales, les devis ou les contrats spécifiques. Les modalités de paiement sont convenues entre les parties et spécifiées dans les documents contractuels. Tout retard de paiement pourra entraîner la suspension ou la résiliation du contrat, sans remboursement des sommes déjà versées.

Il est possible de payer en plusieurs fois via les différentes plateformes Stripe, PayPal, GoCardLess ou encore par virement bancaire. Ces conditions d'exécutions seront précisées dans la proposition commerciale suite à l'accord des 2 parties ou celles spécifiées dans l'offre en ligne. Les frais relatifs aux différentes plateformes sont à la charge de l'acheteur.

Dans le cas où un Client passerait une commande à JMACSEPT, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), JMACSEPT pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les prestations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Article 6 : Protection des données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre politique de protection des données personnelles et consentez à ce que nous collections et utilisions ces données pour la société

JMACSEPT. En saisissant votre adresse email sur l'un des sites de notre réseau, vous recevrez des emails contenant des informations et/ou des offres promotionnelles concernant des produits édités par la société JMACSEPT . Vous pouvez vous désinscrire à tout instant. Il vous suffit pour cela de nous envoyer un email pour le demander. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité et RGPD sur notre site web.

Article 7 : Informations sur la société JMACSEPT

La SARL JMACSEPT (SIRET 92181721900014) est une société de droit français dont l'adresse est :
JMACSEPT 6 Rue Saint Quintien 63260 Aigueperse

Article 8 : Garantie et Responsabilité

La Société JMACSEPT est une société de conseil et mettant en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour honorer le contrat et le contenu de l'offre commerciale proposée grâce à son expertise et son savoir faire. Ce contrat est un engagement de moyens et en aucun cas une obligation de résultats car ceux-ci sont dus à l'implication de l'entreprise cliente et la mise en œuvre de ses actions suite aux ateliers (achats, mise en place de processus, ...).

JMACSEPT s'engage à fournir les prestations avec tout le soin et la diligence nécessaires. La société ne pourra être tenue responsable des dommages indirects.

Article 9 : Obligations du Client

Le client s'engage à collaborer activement avec JMACSEPT, à fournir toutes les informations et les ressources nécessaires pour la réalisation des prestations de services, et à respecter les échéances convenues. L'entreprise cliente est tenue de tout faire pour mettre en œuvre ce qui est décidé à l'issue des ateliers afin que la démarche d'amélioration continue soit active dans l'entreprise et apporte les résultats attendus. Il y a donc un engagement de moyen de la part de la société cliente.

Article 10 : Résolution des Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable. À défaut, le litige sera soumis à la médiation ou à l'arbitrage conformément aux règles applicables. Le tribunal compétent sera celui du siège social de JMACSEPT.

Article 11 : Droit Applicable et Juridiction Compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des juridictions françaises.

Article 12 : Clause de Révision des Prix

En cas de prolongation ou de modification des prestations, une clause de révision des prix pourra être appliquée. Les nouvelles conditions seront discutées et acceptées par les deux parties.

Article 13 : Confidentialité

Les parties s'engagent à conserver strictement confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre du contrat et à ne pas les divulguer à des tiers sans l'accord préalable de l'autre partie.

Par dérogation à ce qui précède, le client autorise expressément la société JMACSEPT à utiliser une version désensibilisée des documents et outils de pilotage élaborés ou mis en œuvre dans le cadre des prestations réalisées. Cette version désensibilisée, anonymisée et modifiée afin de ne contenir aucune donnée confidentielle ou identifiable, pourra être utilisée par JMACSEPT à des fins de communication, telles que la présentation à des prospects, la publication sur les réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, etc.), ou encore lors de webinaires ou ateliers.

Cette autorisation n'aura aucun impact sur la confidentialité et la sécurité des données sensibles du client, qui resteront strictement protégées conformément au présent article.

Article 14 : Propriété Intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle relatifs aux travaux réalisés par JMACSEPT restent la propriété de JMACSEPT, sauf disposition contraire expressément mentionnée dans les documents contractuels.

Article 15 : Limitation de Responsabilité

JMACSEPT ne peut être tenue responsable des dommages indirects ou consécutifs découlant de l'exécution ou de l'utilisation des prestations de services, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de sa part.

Article 16 : Conditions de Force Majeure

La responsabilité de JMACSEPT ne pourra être engagée en cas de survenance d'un événement insurmontable et imprévisible. Constituent des événements de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, toute interruption des télécommunications, défaillance du réseau de distribution d'électricité, perte de connectivité à Internet quels que soient les équipements où le réseau en cause, dès lors qu'ils ne sont pas sous le contrôle du Prestataire et susceptibles d'affecter le bon déroulement des prestations.

Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution du contrat. Les prestations seront reportées selon un calendrier fixé d'un commun accord, sans que ce report ouvre droit à indemnités de part ou d'autre.

Article 17 : Durée et Résiliation du Contrat

Il n'y a pas de délai de rétractation conformément au code du commerce régissant les rapports commerciaux entre entreprises.

Quelque soit l'offre, la durée du contrat ne peut excéder 2 ans et l'entreprise cliente met en place toutes les actions afin de respecter le planning défini initialement (hors conditions de force majeure et maladie). Dans le cas d'une maladie longue durée qui obligerait le dirigeant à être arrêté plus de 3 mois, le contrat est suspendu le temps de son arrêt (justificatif à fournir) et prolonge d'autant l'échéance, sauf accord contraire entre les parties.

Dans le cas d'une cessation d'activité de la part de l'entreprise cliente (quelle que soit la raison : liquidation judiciaire, clôture, etc.), les sommes déjà versées ne sont pas récupérables. Toutefois, les versements non encore réalisés à la date de la cessation d'activité seront annulés et ne seront pas facturés au client (justificatif de cessation à fournir).

Dans le cas d'une cession d'activité et revente à un autre dirigeant/entreprise, le contrat devient automatiquement caduque du fait qu'il a été signé avec le dirigeant précédent. Le travail déjà réalisé reste la propriété de la société cliente en respectant l'article 14. Le nouveau dirigeant devra signer un nouveau contrat pour bénéficier des services de JMACSEPT (justificatif de cession à fournir).

Les dispositions spécifiques applicables aux offres d'abonnement sont précisées à l'article 18 des présentes Conditions Générales de Vente.

Article 18 : Dispositions spécifiques aux offres d'abonnement

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux offres d'abonnement proposées par la société **JMACSEPT**, accessibles notamment via son site internet ou par devis spécifique, dans le cadre de relations **strictement B2B**.

18.1 – Durée et reconduction

Les offres d'abonnement sont conclues pour une durée d'un (1) mois.

Elles sont **reconduites tacitement de mois en mois**, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties dans les conditions définies ci-après.

18.2 – Modalités de résiliation

Le Client peut résilier son abonnement **à tout moment**, par notification écrite adressée à la société JMACSEPT (email ou courrier).

La résiliation prend effet **à la fin du mois en cours**, sans pénalité ni frais de résiliation.

18.3 – Mois commencé

Tout mois d'abonnement entamé est **intégralement dû** et ne donne lieu à **aucun remboursement**, quelle que soit la date de résiliation effective.

18.4 – Modalités de paiement

Le paiement de l'abonnement est effectué mensuellement, par prélèvement automatique ou via les plateformes de paiement proposées (Stripe, PayPal, GoCardLess), selon les modalités précisées lors

de la souscription.

En cas d'échec ou de retard de paiement, la société JMACSEPT se réserve le droit de **suspendre temporairement l'accès aux prestations**, jusqu'à régularisation complète.

18.5 – Suspension ou résiliation par JMACSEPT

La société JMACSEPT se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'abonnement, sans indemnité, en cas de manquement grave du Client à ses obligations contractuelles, notamment en cas de non-paiement ou de non-respect des présentes CGV.

Les prestations réalisées dans le cadre d'un abonnement sont soumises aux mêmes obligations de moyens, responsabilités et limitations que celles prévues aux articles 8 et 15 des présentes CGV.